

# PARTICIPEZ AU CONGRÈS ACADÉMIQUE !

Prononcez-vous sur le rapport d'activité et participez au **CONGRÈS ACADÉMIQUE 20 & 21 février 2018** au lycée Rabelais - IFS

Le congrès académique, préparatoire au congrès national, aura lieu les 20 et 21 février 2018. Chaque S1 y est représenté par un délégué par tranche de 25 adhérents. Le ou les délégués ne sont pas obligatoirement le secrétaire de S1, ils doivent être élus et mandatés par leur S1. Les élus à la CA académique étant membres de droit du congrès, il peut être intéressant pour leur S1 de désigner un autre adhérent. Tout syndiqué à jour de sa cotisation peut assister au congrès et y prendre la parole dans les limites fixées par le congrès. Il n'a toutefois pas la qualité de membre du congrès et ne peut pas prendre part aux votes.

Il appartient à chaque S1 de commencer à préparer le congrès en se réunissant pour discuter des thèmes qui lui semblent importants, élaborer des motions et amendements aux textes préparatoires et désigner son ou ses délégués.

## Vous désirez participer au congrès académique ?

Vous le pouvez en reproduisant cette lettre et en la déposant au secrétariat de la direction de votre établissement.

Ne pas hésiter à nous contacter pour plus de renseignements.

NOM, prénom .....  
 Spécialité .....  
 Etablissement .....  
 à Monsieur le Recteur de l'académie de Caen  
 S/c de M. .... Le Proviseur (Principal)

### OBJET : Demande d'autorisation d'absence

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter par la présente une autorisation d'absence les ..... \* en vue de participer au congrès académique du SNES qui se tiendra au lycée Rabelais à IFS, les 20 et 21 février 2018 pour lequel je suis délégué(e).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mon profond respect.

Signature :

\* Précisez les journées où vous êtes absent(e).

## Participation au CONGRÈS ACADÉMIQUE

NOM, Prénom.....  
 Établissement..... Département : [ 14 ] [ 50 ] [ 61 ]  
 Adresse personnelle et téléphone.....

A retourner à :



206 rue Saint-Jean  
14000 CAEN

### Participera au congrès académique du SNES au titre de délégué(e) de son établissement

Prendra sur place les repas de

• mardi 20 février 2018	- déjeuner	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	- dîner	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
• mercredi 21 février 2018	- déjeuner	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

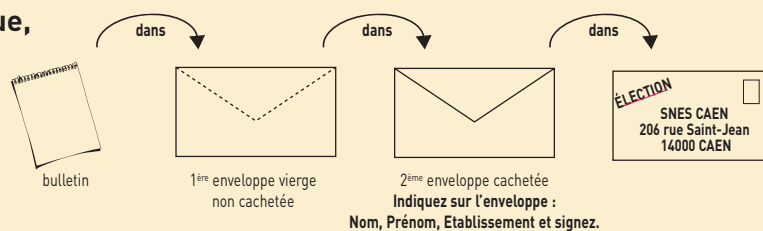
Demande à être hébergé(e) pour la nuit du 20 au 21 février.  oui  non



## Modalités de VOTE

Pour les rapports d'activité national et académique, ainsi que pour les rapports financiers national et académique

- Le scrutin est ouvert du **lundi 29 janvier** au **vendredi 16 février** 2018.
- Peuvent voter tous les adhérents ayant réglé leur cotisation au plus tard au moment de l'ouverture du scrutin.
- Le vote est organisé dans les établissements par les S1.
- Cependant les syndiqués isolés peuvent faire parvenir leur vote directement à la section académique du SNES avant le **vendredi 16 février** suivant les modalités ci-dessus.



## Bulletin de VOTE

à dupliquer

<p><b>RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE</b></p> <p>Pour <input type="radio"/></p> <p>Contre <input type="radio"/></p> <p>Abstention <input type="radio"/></p>	<p><b>RAPPORT FINANCIER ACADÉMIQUE</b></p> <p>Pour <input type="radio"/></p> <p>Contre <input type="radio"/></p> <p>Abstention <input type="radio"/></p>
<p><b>RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL</b></p> <p>Pour <input type="radio"/></p> <p>Contre <input type="radio"/></p> <p>Abstention <input type="radio"/></p>	<p><b>RAPPORT FINANCIER NATIONAL</b></p> <p>Pour <input type="radio"/></p> <p>Contre <input type="radio"/></p> <p>Abstention <input type="radio"/></p>